



FFFA

Service émetteur :
ADMINISTRATIF

PV CNA
29 mars 2016



Présents : Karen CAPIELLO, Volny MOGET, Juan PEREZ CANTO, Cédric CASTAING

Invités : Brigitte SCHLEIFER, Elisabeth LARELLO

Sujet
Ouverture de la réunion
CNA Football Américain
Travail à mener pour la CNA Cheerleading
CNA Flag
Préparation des budgets de la CNA
Formations Arbitres

Ouverture de la réunion

Volny MOGET déclare la session ouverte et nomme Cédric CASTAING en secrétaire de séance.

CNA Football Américain

Les points de gestion jusqu'à cette partie de la saison sont les suivants :

- 1- Les modifications règlementaires des règles de jeu sont finalisées, une dernière lecture avant envoi à la DTN et CFA doit être faite. Juan est en charge de la gestion.
- 2- Les PO sont en préparations pour la D1&D2 : les affectations seront officialisées une fois les convocations des équipes recevant les rencontres seront parvenues à la CNA. Il sera affecté tant que possible des équipes de 7, ou 5 en cas de manque d'arbitres, sur tous les PO. Il sera également fait appel aux ligues concernés par l'organisation des Challenge Féminin, D3 ou U19, afin qu'elles puissent récompenser leurs ARR méritant sur ces finales.
- 3- Un défaut d'arbitre pour les équipes Mousquetaires et Centaures ont été détectées en D2. Les arbitres présentés par ces 2 équipes n'ont pas le niveau requis par les règlements fédéraux, et cela sur 2 rencontres consécutives pour chaque équipe. La CFA s'est, doit, ou devrait s'emparer de ces affaires et en donner la gestion afin de faire respecter nos règlements et donner force et respect aux organisations mises en place par la DTN et la CNA. Il en va du respect de la filière formation en place depuis presque 20 ans.
- 4- Il est déplorable bon nombre de forfait, 1 par conférence N ou S en D2. Ainsi que des forfaits simples.
- 5- Il est également constaté un grand nombre de clubs qui affectent leurs ARR sur leurs rencontres, au détriment des ligues-CRA, qui peinent à pouvoir affecter un AP sur les rencontres dont elle a la charge.
- 6- Certains dysfonctionnements sont rapportés par certains clubs et ligues sur l'absence de certains AP, pourtant affectés initialement. Il semble que des conflits de personne en soient les causes principales.
- 7- Nos ARI nous ont fortement représentés, sur des rencontres EFL en France, comme en AP en dehors de notre territoire sur 2 rencontres. Les ARI français ont également été retenus pour être les AP neutres d'un des tournois qualificatifs pour le championnat d'Europe de juillet qui aura lieu à Paris. Sur ce tournoi final, les ARI français seront également fortement représentés en cas de manque des pays qualifiés : nous pourrons répondre en nombre suffisant.
- 8- Il est également important de souligner que nous aurons 3 représentants arbitres lors des World Games qui se dérouleront en Pologne en juillet.
- 9- Toutes les rencontres, jusqu'à ce jour ont été pourvues d'arbitres CNA et toutes les rencontres ont été faites en équipe de 7.
- 10- Il est envisagé de mettre en place des réunions d'échange, d'information, et de partage sur différents lieux du territoire concernant les sujets des règles de jeu, de mécaniques arbitrales, ainsi que sur les philosophies à adopter en fonction des catégories. Ces journées seront ouvertes à tous les participants, dirigeants, entraîneurs et joueurs. Un début de mise en place est engagé avec la DTN et 2 ligues. Les dates définitives seront communiquées au mieux en fonction des avancées concernant les organisations.

Travail à mener pour la CNA Cheerleading

1. Le budget prévisionnel a été établi.

- Une demande de formation avec un juge international a été budgétée, afin que nous puissions avoir cette formation en France.



- Prévoir une sanction financière pour les clubs ne présentant pas de juge lors du championnat de France Zone. Proposition 200€

2. Modification réglementaire.

Des ajustements sont à faire ce travail est fait avec la commission cheerleading. Après rédaction une proposition sera transmise pour relecture.

CNA Flag

1. Le budget prévisionnel a été transmis pour étude et validation. Des propositions sont faites par Cédric pour plusieurs éléments :

a. Frais d'arbitrage Coupe de France : actuellement les équipes ne payent aucun frais d'arbitrage lors de la Coupe de France. Cédric désigne des délégués sur ces journées pour assurer le suivi des arbitres et des documents officiels. Il propose que le coût par équipe soit au minimum de 20 € par équipe par journée et au maximum de 50 € par équipe par journée. Il y a sur les 2 journées de Coupe de France de 6 à 10 équipes par catégorie (équipe masculine ou équipe féminine) par journée. Cela représente sur le prix minimum avec une base de 6 équipes = 120 €, avec une base de 10 équipes = 200 €. Sur le prix maximum (50€) avec une base de 6 équipes = 300€, avec une base de 10 équipes = 500€.

b. Frais d'arbitrage D1 et D2 : les frais d'arbitrage en D1 et D2 sont de 75€ par journée et par équipe. Cédric propose que ces frais soient maintenus pour la saison à venir. Il propose une modification sur la prime de tournoi des arbitres désignés par la CNA. Actuellement cette prime est basée sur le niveau de l'officiel (ARN ou ARI). Cédric propose que la prime soit la même pour tous soit de 65€ par tournoi. La base de remboursement des frais km reste celle de la FFFA ainsi que les kms.

c. Guide financier flag : Cédric fait remarquer qu'à ce jour il n'y a pas de guide financier au niveau des sanctions en flag. Une équipe qui ne se déplace pas reçoit un forfait mais ne paye rien.

2. Modifications réglementaires : Cédric a reçu de l'IFAF, la nouvelle version des règles de flag football pour la saison 2017-2018. Il a commencé la traduction. Pour le Beach football la traduction est toujours en cours, le travail de relecture sera prochainement lancé avec l'aide du groupe des arbitres nationaux et internationaux.

3. Fiches techniques de l'arbitrage flag : le stage de progression des arbitres clubs vers le statut d'arbitre national est en cours d'élaboration. Cédric a fini les contenus, ils seront présentés d'ici la fin de la saison sportive en cours.

4. Progression des arbitres : Cyril Marcilly après évaluation lors de la finale de la Coupe de France est promu au grade d'ARN Flag. D'autres arbitres sont en cours de réflexion et pourront être reconnu au grade supérieur si validation du groupe technique de l'arbitrage flag. Pour rappel, les arbitres nationaux doivent participer au stage de recyclage de début de saison à Eaubonne obligatoirement pour être confirmés pour la saison.

5. Objectif arbitrage à 3 sur phases finales et finales :

Cédric souhaiterait pouvoir imposer l'arbitrage des finales et des phases finales à 3 arbitres. Pour cela, il faut désigner les ARN Flag disponible pour être les arbitres principaux. Les expérimentations menées à la finale du championnat de France de D1 la saison passée et cette année en finale de la Coupe de France ont remporté l'adhésion des équipes présentes. Les ARN présents (plus les ARI) ont pu plus facilement préparer les arbitres clubs à leur mission. Même si un manque de travail évident en dehors des journées de formation est observé par les arbitres et les délégués, il y a eu de bons retours car les arbitres inexpérimentés des équipes ont été guidés et formés tout au long de ces journées de tournoi.

6. Compétitions internationales : les dates et les lieux des tournois sont connus pour cette année. Championnat d'Europe en Espagne du 7 au 10 septembre et Championnat du monde de Beach Football du 2 au 5 novembre 2017, il est important de savoir lesquels de nos arbitres l'IFAF Europe et l'IFAF souhaitent convoquer afin de les accompagner dans l'organisation et les réservations pour les transports. La CNA notifiera les nominations aux arbitres retenus par la CNA.

7. Modifications des réglementations de l'arbitrage : Cédric envoie un document annexe avec les propositions de modifications.

Préparation des budgets de la CNA

Les budgets FA, FL et CH sont finalisés, une dernière lecture sera réalisée avant envoi à la fédération. Dead line le 10/05.

Formations Arbitres

- Formations ARC FA et FL, ARR FA :



Le CDC en gestion par la DTN doit être envoyé par la fédération aux ligues avec une date de retour pour le 31 juillet. Ceci afin de permettre à la CNA de gérer les formations et les affectations. Historiquement cela est fait courant mai. La CNA, comme cela est fait depuis 15 ans, compilera toutes les demandes et construira un tableau récapitulatif.

Il en est ressorti la saison dernière une ambiguïté sur les modalités d'inscriptions : inscription sur la plateforme ou retour des fichiers à la CNA. Ceci a entraîné quelques échanges discourtois entre certains organisateurs vis-à-vis des non respects en termes d'organisation et d'accueil. La CNA souhaite garder le système de retour des fiches d'inscription afin que nos seuls interlocuteurs que sont les ligues aient leur mot à dire quand à la pertinence des différentes dates et organisations.

Il est rappelé que la fenêtre de formation fédérale est du 9 septembre au 29 octobre.

- Formations ARC D1&D2

Il est à déplorer un manque de réactivité de plusieurs équipes de D2 sur les retours d'inscriptions pour les formations dispensées avant le début de cette saison. Le résultat est que la CNA a jugé judicieux de faire une formation supplémentaire afin de pouvoir faire que les équipes soient en conformité. Il s'est avéré que le nombre d'inscrit prévisionnel n'a pas été respecté, que la CNA n'envisage pas de renouveler la démarche à la vue du manque de respect des inscriptions.

Volny MOGET déclare la réunion close.

Volny MOGET

Président de la Commission Nationale d'Arbitrage